

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 3297****27 décembre 2013****SOMMAIRE**

<b>CambriaTech Genomics Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>158223</b>	<b>HTFA S.à r.l.</b> .....	<b>158214</b>
<b>CambriaTech Genomics Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>158221</b>	<b>HT WD Objekt II S.à r.l.</b> .....	<b>158214</b>
<b>CBRE Global Holdings</b> .....	<b>158217</b>	<b>Hungaria Baukonzepte A.G.</b> .....	<b>158211</b>
<b>Compas S.A.</b> .....	<b>158212</b>	<b>IDG Ventures Atlantic II Infobright S.à r.l.</b> .....	<b>158211</b>
<b>Delling Holding S.à r.l.</b> .....	<b>158222</b>	<b>I.M.&amp; M. Sàrl</b> .....	<b>158213</b>
<b>Duaruz Investments S.à r.l.</b> .....	<b>158216</b>	<b>IQ-markets Holding S.à r.l.</b> .....	<b>158215</b>
<b>EVI</b> .....	<b>158223</b>	<b>Jaccl S.A.</b> .....	<b>158214</b>
<b>E.V.U. (Ergon Vehicle Urbe) S.A.</b> .....	<b>158216</b>	<b>Jet Investment Holdings S.A.</b> .....	<b>158214</b>
<b>F3P Associés SA</b> .....	<b>158256</b>	<b>Jolimob S.A.</b> .....	<b>158219</b>
<b>Fauveluxe S.à r.l.</b> .....	<b>158215</b>	<b>JSP Invest</b> .....	<b>158253</b>
<b>FEVO Alternative Equity SICAV - FIS</b> ..	<b>158215</b>	<b>Limber Private S.A., société de gestion de patrimoine familial</b> .....	<b>158219</b>
<b>FFF Holding S.A.</b> .....	<b>158223</b>	<b>LLIC S.à r.l.</b> .....	<b>158233</b>
<b>FFF Holding S.A.</b> .....	<b>158210</b>	<b>Lofty Investments S.à r.l.</b> .....	<b>158219</b>
<b>FIP (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>158211</b>	<b>Lofty Investments S.à r.l.</b> .....	<b>158219</b>
<b>Floating Life Holding S.A.</b> .....	<b>158210</b>	<b>Luxmont GmbH</b> .....	<b>158218</b>
<b>Fonia S.A. SPF</b> .....	<b>158210</b>	<b>MF Marcianise S.à r.l.</b> .....	<b>158221</b>
<b>Fonia S.A. SPF</b> .....	<b>158218</b>	<b>MFR Naples S.à r.l.</b> .....	<b>158213</b>
<b>Forum TFI Investment S.à r.l.</b> .....	<b>158216</b>	<b>MF Venice 4 S.à r.l.</b> .....	<b>158221</b>
<b>Freele SA</b> .....	<b>158223</b>	<b>Now Pharm A.G.</b> .....	<b>158220</b>
<b>Front Igas S.à r.l.</b> .....	<b>158223</b>	<b>Parkway S.A.</b> .....	<b>158224</b>
<b>Galena Investments S.à r.l.</b> .....	<b>158218</b>	<b>Robe S.A.</b> .....	<b>158220</b>
<b>Global Telecom Oscar S.A.</b> .....	<b>158222</b>	<b>SHMT S.à r.l.</b> .....	<b>158210</b>
<b>GNS Luxembourg</b> .....	<b>158214</b>	<b>Skiros International Finance S.à r.l.</b> .....	<b>158235</b>
<b>Grand City Properties S.A.</b> .....	<b>158217</b>	<b>SM International Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>158235</b>
<b>Greenview S.à r.l.</b> .....	<b>158218</b>	<b>Tanzanyte S.A.</b> .....	<b>158217</b>
<b>Grosvenor Continental Europe Holdings S.A.</b> .....	<b>158212</b>	<b>Trend S.A.</b> .....	<b>158220</b>
<b>Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l.</b> .....	<b>158240</b>	<b>Triseas Korea Property Sàrl</b> .....	<b>158217</b>
<b>Herald Level 2 Lux Holding S.à r.l.</b> .....	<b>158243</b>	<b>Vasshuset S.A.</b> .....	<b>158226</b>
<b>HIT Advisory S.à r.l.</b> .....	<b>158213</b>	<b>WLR/TRF Shipping S.à r.l.</b> .....	<b>158246</b>

**SHMT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 175.183.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de SHMT S.à.r.l. qui s'est tenue en date du 24 avril 2013 au siège social.*

L'Assemblée décide de nommer les gérants pour une période statutaire arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2014. Les gérants sont:

Greencage S.A. nomme trois gérants de Catégorie "A"

- Mr Martin Rutledge, né à Antrim (Ireland) le 29.06.1950, Chartered Accountant, résidant à Luxembourg, 50, Route d'Esch, L-1470 Luxembourg

- Melle Audrey Petrini, née à Thionville (France) le 22.06.1986, Employée Privée, résidant 50, Route d'Esch, L-1470 Luxembourg

- Mr. Francesco Costa, résidant in London, Flat 3 Mayfair House, 14 Carlos Place, W1K2EX gérant class A

HU Investments LLC nomme un gérant de Catégorie "B"

- Mr Hank Uberoi, résidant au 321 Upper Mountain Avenue, Montclair, NJ07043, USA

Snorpay INC. nomme un gérant de Catégorie "B"

- Mr Luca Simonelli, résidant à Londres- 26C, Nassington Road NW3 2UD, gérant class B

Extrait certifié conforme

Signature

Domiciliaire

Référence de publication: 2013168556/24.

(130205008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Fonia S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 82.558.

—  
Les comptes annuels au 30 JUIN 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013168937/10.

(130206262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**FFF Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 112.204.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013168930/10.

(130206115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Floating Life Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 152.750.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/12/2013.

Référence de publication: 2013168917/10.

(130206190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**FIP (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 79.252.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2011*

*Résolutions*

- L'Assemblée décide de mettre un terme au mandat de Commissaire aux Comptes de DMS & ASSOCIES SARL et ce avec effet immédiat.

- L'Assemblée décide de nommer comme Commissaire aux Comptes la société VAN CAUTER - SNAUWAERT & CO SARL, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B52 610, ayant son siège social au 80, Rue des Romains à L-8041 Strassen.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2015.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIP (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013168223/18.

(130205282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Hungaria Baukonzepte A.G., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.846.

—  
L'administrateur unique de la Société a décidé, par résolution écrite du 28 novembre 2013, de transférer le siège social du 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2013.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013168260/12.

(130204626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**IDG Ventures Atlantic II Infobright S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 131.103.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 28 novembre 2013*

1. Monsieur Gérard BIRCHEN, a démissionné de son mandat de gérant B.
2. Monsieur Hugo FROMENT, a démissionné de son mandat de gérant B
3. Madame Zuzanna ZIELINSKA-ROUSSEAU, a démissionné de son mandat de gérante B.
4. Monsieur Tobias STEMMLER, administrateur de sociétés, né à Neunkirchen (Allemagne), le 18 juillet 1983, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.
5. Monsieur Vincent REGNAULT, administrateur de sociétés, né à Anderlecht (Belgique), le 4 septembre 1982, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.
6. Madame Mounira MEZIADI, administrateur de sociétés, née à Thionville (France), le 12 novembre 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 3 décembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour IDG Ventures Atlantic II Infobright S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013168289/24.

(130205346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Grosvenor Continental Europe Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.165.

—  
EXTRAIT

Par résolutions prises le 29 novembre 2013, les actionnaires de la Société réunis en assemblée générale ont décidé:

- d'accepter la démission de M. Giles Wintle en tant qu'administrateur de la Société avec effet en fin de journée du 28 novembre 2013;

- d'accepter la démission de M. Sébastien Hyst en tant qu'administrateur de la Société avec effet en fin de journée du 28 novembre 2013;

- d'accepter la démission de M. Frédéric Foussat en tant qu'administrateur de la Société avec effet en fin de journée du 28 novembre 2013;

- d'accepter la démission de M. Herman Moors en tant qu'administrateur de la Société avec effet en fin de journée du 28 novembre 2013;

- de nommer M. Chris Taite, né le 14 mai 1971 à Redhill, Royaume-Uni et ayant son adresse professionnelle au 70, Grosvenor Street, W1K 3JP, London, Royaume-Uni en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 28 novembre 2013 et ce pour une durée de 6 ans; et

- de nommer M. Tim Budden, né le 17 novembre 1966 à Amesbury, Royaume-Uni et ayant son adresse professionnelle au 70, Grosvenor Street, W1K 3JP, London, Royaume-Uni en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 28 novembre 2013 et ce pour une durée de 6 ans.

En conséquence, le conseil d'administration est désormais constitué des personnes suivantes:

- M. Chris Taite;

- M. Tim Budden;

- M. Simon Hauxwell;

- M. Jean Bodoni; et

- M. Graham Wilson.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2013.

Référence de publication: 2013168242/31.

(130204880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Compas S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 114.428.

—  
Suite à l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique en date du 2 décembre 2013 de la Société, les décisions suivantes ont été prises:

1. Démission de l'Administrateur A suivant en date du 3 décembre 2013:

Monsieur Chris Stessens, né le 29 juillet 1968 à Turnhout, Belgique, avec adresse privée au 147 Pontfort, 2470 Retie, Belgique en qualité d'Administrateur A de la société.

2. Nomination de l'Administrateur A suivant en date du 3 décembre 2013 jusqu'au 30 juin 2017:

Monsieur Frans Sevenstern, né le 16 décembre 1940 à Maastricht, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au De Merdelaan 72/3, 3620 Lanaken, Belgique, en qualité d' Administrateur A de la société.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil d'Administration de la société est comme suit:

- Frans Sevenstern, Administrateur A

- Stéphanie Jung-Schut, Administrateur B

- Nathalie Chevalier, Administrateur B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Compas S.A.

Nathalie Chevalier

Administrateur B

Référence de publication: 2013168843/23.

(130205770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**I.M. & M. Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9910 Troisvierges, 1A, rue de la Laiterie.  
R.C.S. Luxembourg B 114.619.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clerf, den 25. November 2013.  
Martine WEINANDY  
Notar

Référence de publication: 2013167941/12.

(130202492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**MFR Naples S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 103.530.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 16 octobre 2013:

- Ancienne situation associées:

1. Fingen International B.V. . . . . .	241 parts sociales de classe A
2. MGE NAPLES LLC . . . . .	482 parts sociales de classe B

- Nouvelle situation associées:

	Parts sociales
1. MGE NAPLES LLC . . . . .	482 parts sociales de classe B
2. Outlet Site Holdings S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B178117	241 parts sociales de classe A

.....	723
TOTAL .....	723

Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Pour avis sincère et conforme  
Pour MFR Naples S.à r.l.  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013167643/22.

(130204074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2013.

**HIT Advisory S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 74.895.

*Beschlüsse der Gesellschafterversammlung vom 3. Dezember 2013*

Die Versammlung der Gesellschafter beschließt einstimmig, dass die HIT Advisory Sàrl (die „Gesellschaft“) mit sofortiger Wirkung ihren Sitz an die Adresse 68, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg verlegt.

Die Geschäftsführer Axel Rust und Vincent Villem informieren die Gesellschaft, dass ihre neue Berufsadresse jetzt 68, avenue de la Liberté in L-1930 Luxembourg ist.

Die Anteilhaber der Gesellschaft, Axel Rust und Vincent Villem, informieren die Gesellschaft, dass ihre neue Berufsadresse jetzt 68, avenue de la Liberté in L-1930 Luxembourg ist.

Die Anteilhaber der Gesellschaft, Axel Rust und Vincent Villem, informieren die Gesellschaft, dass die Anteile am Gesellschaftskapital jetzt wie folgt verteilt sind: Axel Rust 29.600 Anteile und Vincent Villem 30.800 Anteile.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 3. Dezember 2013.

HIT Advisory S.à r.l.  
Axel Rust

Référence de publication: 2013168984/20.

(130206016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

**HT WD Objekt II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 92.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 167.718.

—  
Die Bilanz zum 31. Dezember 2012 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2012 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 29. November 2013.

*Für HT WD Objekt II S.à r.l.*

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2013168987/14.

(130206277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**HTFA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 593.980,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 131.314.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2013.

Référence de publication: 2013168988/10.

(130205801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**GNS Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 40.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 154.634.

—  
Les comptes annuels au 31 mai 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2013.

Référence de publication: 2013168963/10.

(130206336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Jaccl S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 125.736.

—  
Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013169011/10.

(130205652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Jet Investment Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 139.706.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013169014/10.

(130206028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**FEVO Alternative Equity SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 129.750.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

La mise en liquidation de la Société a été décidée aux termes d'une assemblée générale extraordinaire tenue devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 septembre 2012 et publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2561 du 15 octobre 2012.

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 8 novembre 2013 que la liquidation de la Société a été clôturée et que par conséquent la Société est dissoute et a définitivement cessé d'exister.

Les livres et documents sociaux de la Société resteront déposés et conservés pendant une durée minimum de cinq ans, à partir de la date de publication du présent extrait dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, au siège social de la société Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A. qui est actuellement situé à 21, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, et à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 1c, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société  
Un mandataire*

Référence de publication: 2013168927/22.

(130206371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Fauveluxe S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 162.500,00.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 4-6, rue du Fort Bourbon.  
R.C.S. Luxembourg B 142.794.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance tenue le 25 septembre 2013*

*Décision:*

- Le siège social de FAUVELUXE S.à.r.l. est transféré du 4A rue Henri Schnadt L-2530 Luxembourg au 4-6 rue du Fort Bourbon L-1249 Luxembourg, avec effet immédiat.

Certifié sincère et conforme  
Jean ZORBIBE  
*Le Président du Conseil de Gérance*

Référence de publication: 2013168924/15.

(130205952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**IQ-markets Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 46.600,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 133.908.

—  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2013:*

- Le mandat de Mons. Alexandre Dumont, gérant de la société, est terminé avec effet au 31 mars 2013.
- Mons. Tony Whiteman, résidant professionnellement au 14, Rue Jean Mercatoris, L-7237 Helmsange, est nommé gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2013.
- Le nouveau mandat de Mons. Tony Whiteman prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels de 2013.

Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Signatures  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2013169006/17.

(130206037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**E.V.U. (Ergon Vehicle Urbe) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 162.674.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 15 octobre 2013 que:

Sont réélus pour un an:

Monsieur Wolfgang de Limburg Stirum, demeurant 24, Avenue Marnix, à B-1000 Bruxelles, en qualité d'administrateur de classe A;

Monsieur John Mansvelt, demeurant 24, Avenue Marnix, B-1000 Bruxelles, en qualité d'administrateur de classe A;

Monsieur Massimo Longoni, demeurant à L-2526 Luxembourg, 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, en qualité d'administrateur de classe B, Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué;

Madame Valérie Wesquy, avec adresse professionnelle 19, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en qualité d'administrateur de classe B;

Monsieur Michele Canepa, avec adresse professionnelle 26-28 Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg en qualité d'administrateur de classe B;

Monsieur Marcel Stephany, avec adresse professionnelle 23, cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, en qualité de commissaire.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 15 octobre 2013.

Référence de publication: 2013168879/23.

(130206003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

**Duaruz Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 146.843.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*POUR DUARUZ INVESTMENTS SARL*

SGG S.A.

Signature

Référence de publication: 2013168875/12.

(130206197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

**Forum TFI Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 179.549.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts sociales signée sous seing privé en date du 29 novembre 2013 que:

Forum International Holdings Sarl, ayant son siège social au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le N° B 144.558, a cédé les 1.250 (mille deux cent cinquante) parts sociales qu'elle détenait dans la société Forum TFI Investment Sarl à:

- M. Jan Bogdan Pilch, administrateur de sociétés, né le 23/06/1965 à Wisla (Pologne) demeurant à ul. Skrzetuskiego 23, 30-441 Cracovie (Pologne)

Suite à ce transfert, les parts sociales sont détenues comme suit:

- M. Jan Bogdan Pilch . . . . . 1.250 parts sociales

TOTAL: . . . . . 1.250 parts sociales

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013168921/19.

(130205937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

**Triseas Korea Property Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 120.699.

En date du 15 novembre 2013, l'associé unique de La Société a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission du gérant suivant en date du 1<sup>er</sup> décembre 2013;

- Monsieur Leo de Waal.

2. Nomination du nouveau gérant suivant pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2013;

- Monsieur Jean-Jacques Josset, né le 12 juin 1974 à Saint-Quentin, en France, ayant pour adresse professionnelle 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2013.

Robert Jan Schol

*Gérant*

Référence de publication: 2013168625/18.

(130204807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Tanzanyte S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2343 Luxembourg, 1A, rue des Pommiers.

R.C.S. Luxembourg B 158.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Tanzanyte S.A.*

*Signatures*

Référence de publication: 2013168611/11.

(130204885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**CBRE Global Holdings, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 122.785.675,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 150.693.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Référence de publication: 2013168826/10.

(130205817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Grand City Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 165.560.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 25 novembre 2013*

Il résulte dudit procès-verbal que la gestion journalière de la Société a été déléguée à Monsieur Christian Windfuhr, avec adresse professionnelle au Stadhouderskade 25, 1071 ZD Amsterdam, Pays-Bas, avec effet immédiat.

Conformément aux statuts de la Société, Monsieur Christian Windfuhr aura pouvoir de signature individuelle.

Luxembourg, le 3 décembre 2013.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

*Mandataire*

Référence de publication: 2013168947/15.

(130205834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Fonia S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 82.558.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 14 novembre 2013 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2016:

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président;
- Jean-Marie POOS, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- FIDESCO S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;

Conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a nommé comme représentante permanente de FIDESCO S.A., Madame Evelyne GUILLAUME 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg:

- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013168938/18.

(130206265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Galena Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 160.522.

EXTRAIT

Suite à un déménagement,

- Monsieur Christophe Gaul, gérant de catégorie B de la société susmentionnée, né le 3 avril 1977 à Messancy (Belgique), demeure désormais professionnellement à l'adresse suivante: 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.
- Madame Constance Collette, gérant de catégorie B de la société susmentionnée, né le 21 juin 1976 à Luxembourg, demeure désormais professionnellement à l'adresse suivante: 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2013168943/18.

(130205596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Greenview S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 150.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 123.628.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168948/9.

(130205609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Luxmont GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 61A, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 150.068.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013169067/9.

(130206031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Lofty Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 18.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 161.692.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 novembre 2013*

L'Assemblée Générale accepte la démission de Madame Catherine Peuteman, Gérant de classe B de la société avec effet au 23 avril 2013.

Extrait sincère et conforme  
LOFTY INVESTMENTS S.À R.L.  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2013169062/14.

(130206224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Lofty Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 18.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 161.692.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme  
LOFTY INVESTMENTS S.À R.L.  
*Signature*

Référence de publication: 2013169063/13.

(130206225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Limber Private S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 157.002.

—  
Lors de l'Assemblée générale annuelle tenue en date du 20 novembre 2013, les démissions de VALON S.A., société anonyme, représentée par Mr Cédric JAUQUET, représentant permanent et LANNAGE S.A. ont été acceptées.

De ce fait, le nombre des Administrateurs a été réduit de trois à un.

Luxembourg, le 03.12.2013.

*Pour: LIMBER PRIVATE S.A., société de gestion de patrimoine familial*  
Société Anonyme  
Experta Luxembourg  
Société Anonyme  
Aurélie Katola / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013169059/17.

(130205898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Jolimob S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 89.429.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

Référence de publication: 2013169017/10.

(130206026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Now Pharm A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 72.948.

Bei Gelegenheit der gewöhnlichen Aktionärsversammlung vom 17. November 2011 werden folgende Beschlüsse gefasst:

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars werden verlängert und enden im Jahre 2016:

- Herr J.W. Nowicky, Verwaltungsratsmitglied und Vorsitzender, und Bevollmächtigter des Verwaltungsrates, beruflich wohnhaft in Margaretenstraße 7, A-1040 Wien
- Herrn Bojan Nowicky, Verwaltungsratsmitglied, beruflich wohnhaft in Margaretenstraße 7, A-1040 Wien,
- Herrn Askold Taras Nowicky, Verwaltungsratsmitglied, beruflich wohnhaft in Margaretenstraße 7, A-1040 Wien,
- Frau Wladyslawa Nowicky, Verwaltungsratsmitglied, beruflich wohnhaft in Margaretenstraße 7, A-1040 Wien.
- G.T. Experts Comptables S.à r.l. (ehem. Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l.), Rechnungskommissar, mit Sitz in L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 2. Dezember 2013.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2013168438/21.

(130204654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Trend S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.  
R.C.S. Luxembourg B 87.074.

EXTRAIT

- Die Hauptversammlung ernennt, Herrn Marko Hartung, geboren am 3. September 1968 in Laucha (D) und wohnhaft in L-1727 Luxembourg 6, rue Arthur Herchen, zurzeit Geschäftsführer der Gesellschaft zusätzlich zum Mitglied des Verwaltungsrates.

- Das Verwaltungsratsmitglied Hartung Internationale Transporte A.G. wird entsprechend neuer Begebenheiten folgendermaßen neu formuliert, Ha. & Ha Wirtschafts - und Unternehmensberatung S.A. mit Sitz L-1945 Luxembourg 3, rue de la Loge, eingetragen im Handelsregister Luxembourg unter der Nummer B 84 247, hier vertreten durch seinen Geschäftsführer Herrn dipl.-Kfm. Manfred M. Wlokka, geboren am 4. Dezember 1955 in Düsseldorf (D), mit Berufsanschrift Am Breienacker 5, D-40670 Meerbusch,

Die beiden vorgenannten Mandate enden mit der Generalversammlung des Geschäftsjahres 2017.

Luxembourg, le 25 novembre 2013.

Pour extrait conforme

Pour mandat

Signature

Référence de publication: 2013168623/21.

(130205092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Robe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 18, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 85.850.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/12/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013167771/12.

(130204332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2013.

---

**MF Venice 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 164.810.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 16 octobre 2013:

- Ancienne situation associées:

1. Outlet Site Holdings S.à r.l. . . . . .	167 parts sociales de classe A
2. MGE Venice 4 LLC . . . . .	333 parts sociales de classe B

- Nouvelle situation associée:

	Parts sociales
Outlet Site Holdings S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B178117 . . . . .	333 parts sociales de classe B et 167 parts sociales de classe A
TOTAL . . . . .	500

Luxembourg, le 3 décembre 2013.

Pour avis sincère et conforme

*Pour MF Venice 4 S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013168404/21.

(130205295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**MF Marcianise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 162.231.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 16 octobre 2013:

- Ancienne situation associées:

1. Outlet Site Holdings S.à r.l. . . . . .	167 parts sociales de classe A
2. MGE Marcianise LLC . . . . .	333 parts sociales de classe B

- Nouvelle situation associée:

	Parts sociales
Outlet Site Holdings S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège à L-1331 Luxembourg, 65, et boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg 167 parts sociales de classe A B178117 . . . . .	333 parts sociales de classe B et 167 parts sociales de classe A
TOTAL . . . . .	500

Luxembourg, le 3 décembre 2013.

Pour avis sincère et conforme

*Pour MF Marcianise S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013168403/21.

(130205284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**CambriaTech Genomics Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 80.651.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 décembre 2013.

Stijn CURFS

*Mandataire*

Référence de publication: 2013168795/12.

(130205941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

**Delling Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 124.990.

—  
Suite à l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique en date du 2 décembre 2013 de la Société, les décisions suivantes ont été prises:

1. Démission des gérants A suivant en date du 3 décembre 2013:

Monsieur Eric Theodorus Arnoldus Caspar Albada Jelgersma, né le 14 mars 1939 à Ginneken en Bavel, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 157, Route de Ransou, 1936 Verbier, Suisse en qualité de Gérant A de la société.

Monsieur Simon Petrus Maria Schoone, né le 11 mars 1948 à Breda, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 157, Route de Ransou, 1936 Verbier, Suisse en qualité de Gérant A de la société.

2. Démission du gérant B suivant en date du 3 décembre 2013:

Manacor (Luxembourg) S.A., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 9098 et ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de Gérant B de la société.

3. Nomination du gérant A suivant en date du 3 décembre 2013 pour une durée indéterminée:

Monsieur Frans Sevenstern, né le 16 décembre 1940 à Maastricht, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au De Merodelaan 72/3, 3620 Lanaken, Belgique, en qualité de Gérant A de la société.

4. Nomination du gérant B suivant en date du 3 décembre 2013 pour une durée indéterminée:

Madame Stéphanie Jung-Schut, née le 24 novembre 1975 à Metz, France, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de Gérant B de la société.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Frans Sevenstern, Gérant A
- Stéphanie Jung-Schut, Gérant B
- Nathalie Chevalier, Gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Delling Holding S.à r.l.

Nathalie Chevalier

Gérant B

Référence de publication: 2013168869/32.

(130205768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Global Telecom Oscar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, Place de France.

R.C.S. Luxembourg B 143.471.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 19 septembre 2013*

1. Monsieur Fabio CECCARELLI a démissionné de son mandat d'administrateur A.

2. Monsieur Luca GALLINELLI a démissionné de son mandat d'administrateur B.

3. Monsieur Riccardo MARSILI, né le 27 octobre 1970 à Rome, Italie, ayant son adresse personnelle à L-1538 Luxembourg, 2, Place de France, a été nommé comme administrateur A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

4. Monsieur David CATALA, né le 19 janvier 1979 à Gand, Belgique, ayant son adresse personnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

5. Monsieur Khalid KHAIRY MAHMOUD ELLAICY a été reconduit dans son mandat d'administrateur A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013

Luxembourg, le 2 décembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Global Telecom Oscar S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013168946/22.

(130205715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**EVI, Société Anonyme.**

Siège social: L-4963 Clemency, 14, rue Basse.  
R.C.S. Luxembourg B 147.058.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013168910/10.

(130205594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**FFF Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 112.204.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013168929/10.

(130206114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Freele SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 113.554.

Par la présente, la société Fidu-Concept Sàrl démissionne avec effet au 29/11/2013 de sa fonction de commissaire aux comptes de la société FREELE S.A. inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 113.554

*Pour Fidu-Concept Sàrl*

Référence de publication: 2013168939/10.

(130205700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Front Igas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 149.697.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013168940/11.

(130206253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**CambriaTech Genomics Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 80.651.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 décembre 2013.

Stijn CURFS

*Mandataire*

Référence de publication: 2013168794/13.

(130205940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.

---

**Parkway S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 17, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 71.865.

—

In the year two thousand and thirteen, on the thirteenth of November.

Before Us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholder of Parkway S.A., a Luxembourg public limited liability company ("société anonyme") registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 71.865, with registered office at 17, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (hereinafter the "Corporation"), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated September 22<sup>nd</sup>, 1999, published in the "Memorial C - Recueil des Sociétés et Associations" under number 931, on December 7<sup>th</sup>, 1999.

The meeting is chaired by Ms. Peggy SIMON, private employee, residing professionally at Echternach, 9, Rabatt, who appoints herself as scrutineer and who elects as secretary Ms. Mariette SCHOU, private employee, residing professionally at Echternach, 9, Rabatt.

The chairman declared and requested the notary to state:

I. That the shareholder represented by proxy and the number of its shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be registered with this minute.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Corporation, presently fixed at eight hundred and twenty-seven million three hundred and forty-five thousand Euro (EUR 827,345,000.-) are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary public residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, acting as replacement of the undersigned notary, dated September 30<sup>th</sup>, 2013, not yet published in the "Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations", it has been decided to transfer the Corporation's registered, statutory and administrative office from 17, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to Guernsey, i.e., at Ogier House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 1WA, under the suspensive condition of the adoption of the new articles of incorporation of the Corporation under the form of a non-cellular company with liability limited by shares, in compliance with the Companies (Guernsey) Law, 2008 as amended, and under the suspensive condition of the registration of the Corporation on the Register of companies incorporated in Guernsey held in Guernsey, which will trigger the subsequent deregistration and striking-off of the Corporation from the Luxembourg Trade and Companies Register; along with the transfer of the Corporation's place of effective management from 17, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to the United Kingdom, i.e., at 200 Aldersgate, London EC1A 4HD, United Kingdom.

IV. That the agenda of the meeting is the following:

1. Acknowledgement of the realization of the suspensive conditions and decision to proceed with the deregistration and striking-off of the Corporation from the Luxembourg Trade and Companies Register.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

*Sole resolution*

It results from the resolutions of the Corporation's shareholder executed under private seal on September 30<sup>th</sup>, 2013, considering the Corporation's draft memorandum and articles of incorporation which had been prepared by the Corporation's Guernsey Counsel, Ogier, and resolving to adopt the same and complete replacement of any existing or preceding memorandums and articles of incorporation of the Corporation, or equivalent under the laws of Luxembourg, with effect from continuation of the Corporation as a Guernsey company upon registration in Guernsey, that the suspensive condition has been realized on September 30<sup>th</sup>, 2013.

It further results from the certificate of registration of the Corporation with the Register of companies incorporated in Guernsey held in Guernsey that the suspensive condition has been realized on November 7<sup>th</sup>, 2013, and therefore it is decided to proceed with the deregistration and striking-off of the Corporation "Parkway S.A." from the Luxembourg Trade and Companies Register.

A copy of the above mentioned shareholder's resolutions and certificate of registration issued by the Register of companies incorporated in Guernsey held in Guernsey shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English and followed by a French translation.

On request of the same appearing entity and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by names, Christian names, civil status and residences the said persons signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le treize novembre.

Par devant nous Maître Henri BECK, notaire résidant à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire de Parkway S.A., une société anonyme établie à Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 71.865, ayant son siège social au 17, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (ci-après, la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 22 septembre 1999, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 931, le 7 décembre 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt,

qui se désigne elle-même comme scrutateur et qui choisit comme secrétaire Madame Mariette SCHOU, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt.

La présidente a déclaré et a prié le notaire d'acter:

I. Que l'actionnaire représenté par procuration et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que la procuration resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social de la Société actuellement fixé à huit cent vingt-sept millions trois cent quarante-cinq mille euros (827.345.000,- EUR), sont représentées à la présente assemblée générale, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement du notaire soussigné, en date du 30 septembre 2013, non encore publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, il avait été décidé de transférer le siège social, statutaire et administratif de la Société du 17, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à Guernesey, i.e., à Ogier House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernesey GY1 1WA, sous la condition suspensive de la refonte des statuts de la Société sous la nouvelle forme légale d'une «non-cellular company with liability limited by shares», en conformité avec la loi de Guernesey de 2008, telle que modifiée, et sous la condition suspensive de l'enregistrement de la Société auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Guernesey, impliquant partant le désenregistrement et la radiation de la Société auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg; accompagné du transfert du siège de direction effective de la Société du 17, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au Royaume-Uni, i.e., au 200 Aldersgate, London EC1A 4HD, Royaume-Uni.

IV. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Prise d'acte de la réalisation des conditions suspensives et décision de procéder au désenregistrement et à la radiation de la Société auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

Il résulte des résolutions de l'actionnaire de la Société exécutées sous seing privé le 30 septembre 2013, examinant les statuts et acte constitutif reformulés de la Société ayant été préparés par le conseil de la Société à Guernesey, Ogier, et décidant d'adopter le remplacement intégral par ces derniers, de tout statuts et acte constitutif de la Société, précédents ou actuels, ou tout autre acte équivalent selon les lois de Luxembourg, avec effet au moment de la continuité de la Société en tant que société établie à Guernesey à partir de son enregistrement à Guernesey, que la condition suspensive a été réalisée en date du 30 septembre 2013.

Il résulte également du certificat d'enregistrement de la Société auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Guernesey que la condition suspensive a été réalisée en date du 7 novembre 2013, et partant il y a lieu de procéder au désenregistrement et à la radiation de la Société «Parkway S.A.» auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Une copie des résolutions et de l'extrait du Registre de Commerce et des Sociétés de Guernesey susmentionnés restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparantes de tout ce qui précède, ces dernières, toutes connues du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: P. SIMON, M. SCHOU, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 14 novembre 2013. Relation: ECH/2013/2119 Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 19 novembre 2013.

Référence de publication: 2013160978/127.

(130197160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2013.

---

**Vasshuset S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 15, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 181.583.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twelfth day of November.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr. Gregory INGRAM, director, residing at 1511 Swann Street, N.W., Washington D.C. 20009 (U.S.A.),

hereby represented by Mrs Annabelle GIOVANARDI, private employee, professionally residing at 15, rue Astrid, L-1143 Luxembourg, pursuant to a proxy given in Washington, which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing person, acting in his here-above capacity, has required the notary to establish as follows the articles of association of a public company limited by shares "société anonyme".

**Name - Registered office - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.** There is hereby established a company (hereafter the "Company") in the form of a public company limited by shares ("société anonyme") under the name of "VASSHUSSET S.A.".

**Art. 2.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other address within the municipality of the registered office by a decision of the board of directors.

The registered office may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

Branches, subsidiaries, agencies or administrative offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolutions of the board of directors.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies and all other forms of investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may lend and borrow with or without interests in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

The Company may in general grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may further carry out any other financial, industrial or commercial operations as well as any transactions on real estate or on movable property.

**Art. 5.** The share capital of the Company is set at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) represented by three hundred and ten (310) shares with a par value of ONE HUNDRED EURO (100.- EUR) each, fully paid up.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the shareholders.

The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription shall be delivered to the shareholders. Transfer of registered shares shall be inscribed in the register of shareholders.

The Company may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

The share capital of the Company may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

#### **Board of directors and statutory auditors**

**Art. 6.** The Company is managed by a board of directors composed of at least three (3) members who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of directors may be limited to one (1) single member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the Company.

The directors are appointed for a period not exceeding six (6) years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

In the event of a vacancy of the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy; such decision shall be ratified by the next general meeting of the shareholders.

**Art. 7.** The board of directors will choose among its members a chairman. The chairman shall preside at all meetings of the board of directors but, in his absence, the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

The board of directors shall meet upon call by the chairman or any two directors at the place indicated in the convening notice.

The board of directors can deliberate or act validly if at least the majority of its members is present or represented at the meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, or telegram or telex any other director as his proxy. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the directors using this technology shall be deemed present and shall be authorized to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax or telegram or telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

Resolutions in writing, approved and signed by all directors, shall have the same effect as resolutions taken during a board of directors' meeting.

In the event that any director of the Company has an adverse personal interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider or vote on such transaction and such director's interest therein shall be reported by the board of directors to the next succeeding meeting of shareholders subject to the responsibility of the board of directors.

**Art. 8.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object of the Company. All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to one or more directors, officers, managers or any other agents who may but are not required to be shareholders. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors.

The director(s) to whom such a delegation has been given shall be called managing director(s).

The delegation in favour of a member of the board of directors shall entail the obligation for the board to report each year to the general meeting of shareholders on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

**Art. 9.** The Company will be bound in any circumstances by the joint signature of two (2) directors, or by the sole signature of the managing director within the limits of the daily management or by the joint or sole signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

**Art. 10.** The Company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, appointed by the general meeting of shareholders, which will fix their number and their remuneration as well as the term of their office, which must not exceed six (6) years.

If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

### **General meetings of shareholders**

**Art. 11.** The general meeting of shareholders shall have the widest powers to adopt or ratify any action relating to the Company. In particular, the general meetings of shareholders shall have competence in all matters where the board of directors, in its sole discretion, desires the formal approval of the general meeting of shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the latter will exert the powers reserved for the general meeting of shareholders.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each ordinary share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

**Art. 12.** The annual general meeting of shareholders will be held within the municipality of the Company's registered office or at the place specified in the convening notice on the second Monday of May at 11.00 a.m.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day.

**Art. 13.** The board of directors or the statutory auditor(s) may convene other general meetings of shareholders. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital so require.

One or more shareholders who together hold at least 10% of the Company's share capital may require that one or more additional items be put on the agenda of any general meeting of shareholders.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

### **Accounting year - Distribution of profits**

**Art. 14.** The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty first of December of each year.

**Art. 15.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses, represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

The board of directors may decide to pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

The general meeting of shareholders can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 16.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

### **Reference to the law**

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10<sup>th</sup> 1915 on commercial companies as amended.

*Transitional provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and will end on December 31<sup>st</sup>, 2014.

The first annual general meeting of shareholders shall be exceptionally held on April 6, 2015.

*Subscription and payment*

The articles of association having thus been established, the party appearing declares to subscribe all the shares.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) is at the disposal of the Company, evidence thereof having been given to the notary.

*Statement*

The notary, drawing up the present deed, declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies as amended, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its incorporation, is approximately one thousand five hundred euro.

*Extraordinary general meeting*

The above-named person, representing the entire subscribed capital has immediately taken the following resolutions:

*First resolution*

The number of directors is fixed at ONE (1)

The following person has been appointed as Sole Director: Mr Gregory INGRAM, director, residing at 1511 Swann Street, N.W., Washington D.C. 20009 (U.S.A.).

The term of his office will expire after the annual general meeting of shareholders to be held in 2019.

*Second resolution*

The number of statutory auditors is fixed at ONE (1).

The following has been appointed Statutory Auditor:

FASCONTROL S. à r.l., having its registered office at 15, rue Astrid, L-1143 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 180.135.

His term of office will expire after the annual general meeting of shareholders to be held in 2019.

*Third resolution*

The registered office of the Company is established at 15, rue Astrid, L-1143 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; in case of discrepancies between the English and the French text, only the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le douze novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Grégory INGRAM, administrateur de sociétés, demeurant au 1511 Swann Street, N.W., Washington D.C. 20009 (U.S.A.),

Ici représenté par Madame Annabelle GIOVANARDI, employée privée, résidant professionnellement au 15, rue Astrid, L-1143 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Washington, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts (ci-après les «Statuts») comme suit:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme (ci-après la «Société») sous la dénomination de «VASSHUSSET S.A.».

**Art. 2.** Le siège de la Société est établi dans la commune de Luxembourg.

L'adresse du siège social peut être transférée dans la commune de ce dernier par décision du conseil d'administration.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiraient ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

De telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du conseil d'administration.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placements, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut prêter et emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations et de reconnaissances de dettes.

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance directe ou indirecte aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe, prendre toutes mesures de contrôle et/ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération financière, industrielle ou commerciale ainsi que toute transaction sur des biens immobiliers ou mobiliers.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Les actions seront nominatives ou au porteur, au gré des actionnaires.

La Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

Des certificats d'inscription nominatifs seront délivrés aux actionnaires. La cession d'actions nominatives devra être formalisée par une inscription au registre des actionnaires.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision des actionnaires, sous les conditions prévues par la loi.

**Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour un terme ne pouvant dépasser six (6) années et en tout temps révocables par elle.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs rémunérations sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant, les administrateurs restants peuvent y pourvoir temporairement, une telle décision devant être ratifiée à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit un président parmi ses membres. Le président préside toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence, le conseil d'administration pourra nommer un autre président pro tempore par vote à la majorité des présents à ces réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans la convocation.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins de ses membres est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à ces réunions.

Chaque administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en nommant un autre administrateur, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex, comme son mandataire. L'utilisation d'équipements pour conférence vidéo et conférence téléphonique est autorisée et les administrateurs utilisant ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibérations, les votes pourront ainsi être exprimés par écrit, télécopie, télégramme, télex ou par téléphone, dans ce dernier cas, le vote doit être confirmé par écrit.

Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration.

Dans le cas où un administrateur de la Société pourrait avoir un intérêt personnel opposé dans une transaction de la Société, cet administrateur devra faire connaître au conseil d'administration son intérêt personnel et ne pourra délibérer ou voter une telle transaction, et le conseil d'administration devra rendre compte de l'intérêt de cet administrateur à la prochaine assemblée générale des actionnaires sous la responsabilité du conseil d'administration.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale tombent sous la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. L'administrateur à qui pareille délégation a été donnée sera appelé administrateur-délégué.

La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale des actionnaires des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Lorsque la Société compte un administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

**Art. 9.** La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes auxquelles un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature.

**Art. 10.** La Société est contrôlée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six (6) années.

S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil des commissaires aux comptes.

### Assemblées des actionnaires

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la Société. En particulier, l'assemblée générale des actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le conseil d'administration, à sa seule discrétion, souhaitera une approbation formelle de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

Le quorum et le temps requis par la loi sont applicables aux convocations et à la tenue des assemblées des actionnaires de la Société, sauf autrement prévu par les présents Statuts.

Chaque action ordinaire donne droit à une voix. Un actionnaire peut agir à toute assemblée des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex.

Sauf stipulations contraires de la loi, les décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité simple des présents et votants.

Le conseil d'administration pourra déterminer toute les autres conditions qui devront être remplies par les actionnaires pour pouvoir participer aux assemblées.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation ni publication préalable.

**Art. 12.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue dans la commune du siège social de la Société ou au lieu indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai à 11.00 heures.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le jour ouvrable bancaire suivant.

**Art. 13.** Le conseil d'administration ou le(s) commissaire(s) aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales des actionnaires. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un dixième du capital social le demandent.

Un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble de dix pour cent au moins du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs nouveaux points à l'ordre du jour de toute assemblée générale.

Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil d'administration.

#### **Exercice social - Distribution des profits**

**Art. 14.** L'exercice social de la Société commence le premier du mois de janvier et se termine le trente et un du mois de décembre de chaque année.

**Art. 15.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux actionnaires en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués sur décision du conseil d'administration, sous réserve des conditions prévues par la loi.

L'assemblée générale des actionnaires pourra décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 16.** La Société peut à tout moment être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. La liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations.

#### **Référence à la loi**

**Art. 17.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2014.

La première assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra exceptionnellement le 6 avril 2015.

#### *Souscription et paiement*

Les Statuts ayant été ainsi arrêtés, le comparant déclare souscrire à toutes les actions.

Les actions ont été intégralement libérées par paiement en espèces de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) se trouve à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Constatation*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant pré-qualifié, représentant la totalité du capital social souscrit a immédiatement pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à UN (1)

Est nommé Administrateur Unique:

Monsieur Grégory INGRAM, administrateur de sociétés, résidant au 1511 Swann Street, N.W., Washington D.C. 20009 (U.S.A.).

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2019.

#### *Deuxième résolution*

Le nombre de commissaires aux comptes est fixé à UN (1).

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

FASCONTROL S.à r.l., ayant son siège social au 15, rue Astrid, L-1143 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.135.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2019.

*Troisième résolution*

Le siège social de la Société est fixé au 15, rue Astrid, L-1143 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de rédiger le présent acte en langue anglaise, suivi d'une traduction française et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. GIOVANARDI, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 novembre 2013. Relation: EAC/2013/14788. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

*Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.*

Référence de publication: 2013159723/372.

(130195272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**LLIC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 51.452.308,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 164.014.

—  
In the year two thousand and thirteen, on the fifteen day of October.

Before Me Francis KESSELER notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Liberty UK and Europe Holdings Limited, a private company limited by shares and existing under the laws of England and Wales, with registered office at Eversheds House, 70 Great Bridgewater Street, Manchester, M1 5ES, United Kingdom, registered with the Registrar for Companies of England and Wales with Company Number 700621712 here represented by Nathalie HOULLE, attorney-at-law, having her professional address in Howald, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed company is the sole member (the "Member") of LLIC S.a r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B164.014, incorporated on 14 September 2011 by a deed of the undersigned notary published in the Memorial C, number 2958 dated 2 December 2011 (the "Company"). The articles have been modified for the last time by a deed of Me Francis KESSELER, prenamed, on December 20, 2012 published in the Memorial C, number 1192 date on May 22, 2013.

The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

*Agenda*

1. Increase of the capital of the Company by an amount of four hundred thousand United States Dollars (USD 400,000.-) so as to raise it from its present amount of fifty one million fifty two thousand three hundred eight United States Dollars (USD 51,052,308.-) to fifty one million four hundred fifty two thousand three hundred eight United States Dollars (USD 51,452,308.-) by the issue of four hundred thousand (400,000) new shares, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

2. Subscription for the four hundred thousand (400,000) new shares by the Company's sole member Liberty UK and Europe Holdings Limited and payment in full by contribution in cash for an amount of four hundred thousand United States Dollars (USD 400,000.-).

3. Amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company so as to reflect the increase of capital.

After this had been set forth, the following resolutions were taken in conformity with the agenda of the meeting:

*First resolution*

The Member resolved to increase the capital of the Company by an amount of four hundred thousand United States Dollars (USD 400,000.-) so as to raise it from its present amount of fifty one million fifty two thousand three hundred

eight United States Dollars (USD 51,052,308.-) to fifty one million four hundred fifty two thousand three hundred eight United States Dollars (USD 51,452,308.-) by the issue of four hundred thousand (400,000) new shares, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

*Subscription and Payment*

All of the four hundred thousand (400,000) new shares are subscribed for by the Member for an amount of four hundred thousand United States Dollars (USD 400,000.-).

The Member declared that the four hundred thousand (400,000) new shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of four hundred thousand United States Dollars (USD 400,000.-) is available to the Company.

*Second resolution*

The Member resolved to amend article 5.1 of the articles of association of the Company so as to reflect the increase of capital as follows:

" **5.1.** The Company's issued share capital is set at fifty one million four hundred fifty two thousand three hundred eight United States Dollars (USD 51,452,308.-), represented by fifty one million four hundred fifty two thousand three hundred eight (51,452,308) shares having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) per share".

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the foregoing increase of capital are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Howald, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the undersigned notary by name, Christian name, civil status and residence, the said appearing person signed with the notary the present deed.

**Follows the french version**

L'an deux mille treize, le quinze octobre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché du Luxembourg),

A comparu:

Liberty UK and Europe Holdings Limited, une société constituée selon le droit de l'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au Eversheds House, 70 Great Bridgewater Street, Manchester, M1 5ES, United Kingdom, immatriculée auprès du registre de commerce de l'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 700621712, représentée par Maître Nathalie HOULLE, Avocat à la Cour, demeurant à Howald, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire représentant la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour les besoins d'enregistrement.

La société préqualifiée est l'associé unique Associé» de LLIC S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, avec siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B164.014, constituée selon acte daté du 14 septembre 2011 du notaire soussigné, publié au Mémorial C numéro 2958 en date du 2 décembre 2011, numéro 2958 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire Me Francis KESSELER, prénommé, en date du 20 décembre 2012, publié au Mémorial C numéro 1192 en date du 22 mai 2013.

L'ordre du jour est le suivant:

1) Augmentation du capital de la Société à concurrence de quatre cent mille Dollar Américain USD 400.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante et un millions cinquante-deux mille trois cent huit Dollars Américains (USD 51.052.308,-) à un montant de cinquante et un millions quatre cent cinquante deux mille trois cent huit Dollars Américain (USD 51.452.308,-) par l'émission de quatre cent mille (400.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-).

2) La souscription des quatre cent mille (400.000) nouvelles parts par l'associé unique et le paiement des nouvelles parts s'effectuant par apport en numéraire.

3) Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter la prédite augmentation de capital.

Ces faits exposés, les résolutions suivantes ont été prises conformément à l'ordre du jour:

*Première résolution*

L'Associé décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de quatre cent mille Dollar Américain (USD 400.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante et un millions cinquante-deux mille trois

cent huit Dollars Américains (USD 51.052.308,-) à un montant de cinquante et un millions quatre cent cinquante deux mille trois cent huit Dollars Américain (USD 51.452.308,-) par l'émission de quatre cent mille (400.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-).

*Souscription et Libération*

Toutes les quatre cent mille (400.000) nouvelles parts sociales sont souscrites par l'associé unique Liberty UK and Europe Holdings Limited, représenté tel qu'indiqué ci-avant, par l'apport en numéraire.

L'Associé a déclaré que les quatre cent mille (400.000) nouvelles parts émises ont été intégralement payées par un apport en numéraire, de sorte que le montant de quatre cent mille Dollars Américain (USD 400.000,-) est à la disposition de la Société.

*Deuxième résolution*

L'Associé décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter la prédite augmentation de capital comme suit:

« **Art. 5.1. Capital social.** Le capital social est fixé à cinquante et un millions quatre cent cinquante deux mille trois cent huit dollars américains (USD 51.452.308,-) représenté par cinquante et un millions quatre cent cinquante deux mille trois cent huit (51.452.308) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, chaque part étant entièrement libérée.»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société s'élève à approximativement deux mille euros (EUR 2.000,-).

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, passé à Howald, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Houlle, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 octobre 2013. Relation: EAC/2013/13597.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013160852/123.

(130197297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2013.

**SM International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Skiros International Finance S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 361.702,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 170.663.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of November,

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Skiros International Finance S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 15, rue Edward Steichen L - 2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 170.663, having a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) (the Company). The Company has been incorporated on July 25, 2012 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2244 of September 10, 2012.

There appeared

Sifco Metals Participações S.A., a société anonyme governed by the laws of Brazil, with registered office at Avenida São Paulo, n° 479, 1° andar, sala 01, Vila Progresso, Cidade de Jundiaí, Estado de São Paulo, CEP: 13.202-610, Brazil (the Sole Shareholder), represented by Mr. Sebastião Luis Pereira de Lima, Chief Executive Officer (Diretor Presidente) and Mr. Antonio Campello Haddad Filho, First Executive Vice-President (Diretor Vice-Presidente),

here represented by Regis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *in* varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Change of the Company's name into "SM International Holdings S.à r.l." and subsequent amendment of article 2 of the articles of association of the Company (the Articles).

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of three hundred forty-nine thousand two hundred two euros (EUR 349,202.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a par value of one euro (EUR 1.-) per share to three hundred sixty-one thousand seven hundred two euros (EUR 361,702.-), by way of the issue of three hundred forty-nine thousand two hundred two (349,202) new shares of the Company having a par value of one euro (EUR 1.-) per share, with such shares having the same rights and obligations as the existing shares.

3. Subscription to and payment of the increase of the share capital as described in item 2. above by a contribution in kind.

4. Subsequent amendment to article 6 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2. above.

5. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company (each an Authorized Representative), each individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the registration of the change of name of the Company and of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

6. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First Resolution:*

The Sole Shareholder resolves to change the Company's name into "SM International Holdings S.a r.l." and resolves to amend and hereby amends article 2 of the Articles, which will henceforth read as follows:

" **Art. 2. Corporate name.** The Company will have the name "SM International Holdings S.a r.l." (hereafter the "Company")."

*Second Resolution:*

The Sole Shareholder resolves to increase and hereby increases the share capital of the Company by an amount of three hundred forty-nine thousand two hundred two euros (EUR 349,202.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a par value of one euro (EUR 1.-) per share to three hundred sixty-one thousand seven hundred two euros (EUR 361,702.-), by way of the issue of three hundred forty-nine thousand two hundred two (349,202) new shares of the Company having a par value of one euro (EUR 1.-) per share, with such shares having the same rights and obligations as the existing shares.

*Third resolution:*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the capital increase as follows:

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder hereby declares that it subscribes to three hundred forty-nine thousand two hundred two (349,202) new shares of the Company and fully pays up such shares by a contribution in kind consisting of all the shares (the Shares) that the Sole Shareholder holds in the share capital of SM International Holdings, an exempted company with limited liability incorporated in the Cayman Islands, having its registered office at the offices of Appleby Trust (Cayman) Ltd., Clifton House, 75 Fort Street, PO Box 1350, Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands (the Subsidiary), such Shares having an aggregate book value (which equals the fair market value) in an amount of one million seven hundred forty-six thousand fourteen euros (EUR 1,746,014.-) and representing one hundred percent (100%) of the share capital of the Subsidiary.

The contribution in kind of the Shares from the Sole Shareholder to the Company is to be allocated as follows:

(i) an amount of three hundred forty-nine thousand two hundred two euros (EUR 349,202.-) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) the surplus in an amount of one million three hundred ninety-six thousand eight hundred twelve euros (EUR 1,396,812.-) to the share premium reserve account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Shares is evidenced by inter alia (i) the interim balance sheet of the Subsidiary as at August 31, 2013 signed for approval by the management of the Subsidiary and (ii) a certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company. It results from such certificate that, as of the date of such certificate:

- the Sole Shareholder is the legal and beneficial owner of the Shares representing one hundred percent (100%) of the share capital of the Subsidiary;
- the Shares are fully paid-up and the Sole Shareholder is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
- based on generally accepted accounting principles, the book value (which equals the fair market value) of the Shares contributed to the Company is, as per the attached interim balance sheet as at August 31, 2013 (the Balance Sheet), of at least one million seven hundred forty-six thousand fourteen euros (EUR 1,746,014.-) (equivalent to R\$ 5,466,330 as reflected in the Balance Sheet) and since the date of the Balance Sheet, no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;
- according to applicable law and the articles of association of the Subsidiary, the Shares contributed to the Company are freely transferable by the Sole Shareholder to the Company;
- none of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and none of the Shares are subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him;
- all formalities required in Luxembourg to transfer the legal and beneficial ownership of the Shares to the Company have been or will be accomplished by the Sole Shareholder immediately upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the contribution of the Shares by the Sole Shareholder to the Company.

Such certificate and a copy of the Balance Sheet, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the Sole Shareholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Fourth Resolution:*

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the Articles in order to reflect the above changes which shall henceforth read as follows:

" **Art. 6. Capital.** The Company's corporate capital is fixed at three hundred sixty-one thousand seven hundred two euros (EUR 361,702.-) represented by three hundred sixty-one thousand seven hundred two (361,702) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100 %) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares."

*Fifth Resolution:*

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any Authorized Representative, each individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the registration of the change of name of the Company and of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two thousand seven hundred Euros (2,700.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his/her surname, name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party signed the present deed together with the undersigned notary.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le cinquième jour de novembre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Skiros International Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L - 2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 170.663, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) (la Société). La Société a été constituée le 25 juillet 2012 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2244 du 10 septembre 2012.

#### A comparu

Sifco Metals Participações S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Brésil, ayant son siège social à Avenida São Paulo, n° 479, 1° andar, sala 01, Vila Progresso, Cidade de Jundiaí, Estado de São Paulo, CEP: 13.202-610, Brésil (l'Associé Unique), représentée par M. Sebastião Luis Pereira de Lima, Président Directeur Général (Diretor Presidente) et M. Antonio Campello Haddad Filho, Directeur Général Adjoint (Diretor Vice-Presidente),

ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société en «SM International Holdings S.à r.l.» et modification subséquente de l'article 2 des statuts de la Société (les Statuts).

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois cent quarante-neuf mille deux cent deux euros (EUR 349.202,-) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) par part sociale à trois cent soixante-et-un mille sept cent deux euros (EUR 361.702,-), par l'émission de trois cent quarante-neuf mille deux cent deux (349.202) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) par part sociale, lesquelles ont les mêmes droits et obligations que ceux attachés aux parts sociales existantes.

3. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social tel que décrit au point 2. ci-dessus par un apport en nature.

4. Modification subséquente de l'article 6 des Statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social adoptée au point 2. ci-dessus.

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnée à tout gérant de la Société (chacun un Représentant Autorisé), chacun individuellement, pour procéder au nom et pour le compte de la Société au changement de dénomination sociale de la Société et à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

6. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution:*

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société en «SM International Holdings S.à r.l.» et décide de modifier et par la présente modifie l'article 2 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. Dénomination.** La Société aura la dénomination "SM International Holdings S.à r.l." (ci-après la «Société»).»

#### *Deuxième résolution:*

L'Associé Unique décide d'augmenter et par la présente augmente le capital social de la Société d'un montant de trois cent quarante-neuf mille deux cent deux euros (EUR 349.202,-) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) par part sociale à trois cent soixante-et-un mille sept cent deux euros (EUR 361.702,-), par l'émission de trois cent quarante-neuf mille deux cent deux (349.202) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) par part sociale, lesquelles ont les mêmes droits et obligations que ceux attachés aux parts sociales existantes.

#### *Troisième résolution:*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante ainsi que la libération intégrale de l'augmentation du capital comme suit:

#### *Souscription - Libération*

L'Associé Unique déclare qu'il souscrit à trois cent quarante-neuf mille deux cent deux (349.202) nouvelles parts sociales et libère entièrement lesdites parts sociales par un apport en nature consistant en l'intégralité des parts sociales

(les Parts Sociales) que l'Associé Unique détient dans le capital social de la société SM International Holdings, une société exemptée à responsabilité limitée constituée aux îles Caïmans, ayant son siège social au sein des bureaux de Appleby Trust (Cayman) Ltd., Clifton House, 75 Fort Street, PO Box 1350, Grand Cayman KY1-1108, îles Caïmans (la Filiale), les Parts Sociales ayant une valeur comptable (qui est égale à la valeur marchande) de un million sept cent quarante-six mille quatorze euros (EUR 1.746.014,-) et représentant cent pourcent (100%) du capital social de la Filiale.

L'apport en nature des Parts Sociales de l'Associé Unique à la Société sera affecté comme suit:

(i) un montant de trois cent quarante-neuf mille deux cent deux euros (EUR 349.202,-) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) le surplus d'un montant de un million trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent douze euros (EUR 1.396.812,-) au compte prime d'émission de la Société.

L'évaluation de l'apport en nature des Parts Sociales est documentée entre autres par (i) les comptes intermédiaires de la Filiale au 31 août 2013 signés pour approbation par la gérance de la Filiale et (ii) un certificat émis à la date des présentes par la gérance de l'Associé Unique et pris en considération et approuvé par la gérance de la Société. Il résulte de ce certificat que, à la date dudit certificat:

- l'Associé Unique est le propriétaire légal et le bénéficiaire économique des Parts Sociales, lesquelles représentent cent pourcent (100%) du capital social de la Filiale;

- les Parts Sociales sont entièrement libérées et l'Associé Unique est le seul titulaire des Parts Sociales et possède le droit d'en disposer;

- fondée sur les principes comptables généralement acceptés, la valeur comptable (qui est égale à la valeur marchande) des Parts Sociales apportée à la Société est, suivant les comptes intermédiaires ci-joint en date du 31 août 2013 (les Comptes Intérimaires), d'au moins un million sept cent quarante-six mille quatorze euros (EUR 1.746.014,-) (équivalent de R\$ 5.466.330 tel que reflété dans les Comptes Intérimaires) et depuis la date des Comptes Intérimaires, aucun changement matériel ne s'est produit qui aurait pu déprécier la valeur de l'apport fait à la Société

- conformément au droit applicable et aux statuts de la Filiale, les Parts Sociales apportées à la Société sont librement cessibles par l'Associé Unique à la Société;

- aucune des Parts Sociales n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquiescer un nantissement ou un usufruit sur les Parts Sociales et aucune des Parts Sociales de la Filiale n'est sujette à une telle opération;

- il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Parts Sociales lui soient cédées;

- toutes les formalités requises à Luxembourg afin de céder la propriété légale et économique des Parts Sociales à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant l'apport des Parts Sociales de l'Associé Unique à la Société.

Ledit certificat et une copie des Comptes Intérimaires, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités d'enregistrement.

#### *Quatrième Résolution:*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus et décide que cet article aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital Social.** Le capital social est fixé à trois cent soixante-et-un mille sept cent deux euros (EUR 361.702,-) représenté par trois cent soixante-et-un mille sept cent deux (361.702) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent (100 %) du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.»

#### *Cinquième Résolution:*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout Représentant Autorisé, chacun individuellement, pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'enregistrement du changement de dénomination sociale de la Société et des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de deux mille sept cents Euros (2.700.- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante et en cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, même date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 novembre 2013. Relation: LAC/2013/51690.

Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Référence de publication: 2013161019/254.

(130197271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2013.

---

**Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 114.435.

—  
In the year two thousand and thirteen, on the twelfth of November,  
before Us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains.

THERE APPEARED:

Henderson European Retail Property Fund Management S.à r.l. (the Sole Shareholder), a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich (Grand-Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 112.143,

here represented by Ms Sarah Derengowski, employee, with professional address at 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given under private seal in Luxembourg on November 12, 2013.

Which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in the capacity in which he acts, has requested the undersigned notary to act that he represents the entire share capital of Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, incorporated pursuant to a notarial deed dated February 17<sup>th</sup>, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 950 of May 15<sup>th</sup>, 2006, and which Articles have been amended for the last time pursuant to a notarial deed on August 21<sup>st</sup>, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on September 26<sup>th</sup>, 2012, number 2397, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.435.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda:*

1) To increase the issued share capital of the Company by the issuance of one (1) new share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) together with a share premium of twenty thousand and nine hundred euro (EUR 20,900), so as to raise it from its current amount of thirteen thousand hundred euro (EUR 13,000) divided into one hundred and thirty (130) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each, to thirteen thousand one hundred euro (EUR 13,100) divided into one hundred and thirty-one (131) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each;

2) To issue one (1) new share, so as to raise the number of shares from one hundred and thirty (130) shares, to one hundred and thirty-one (131) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase;

3) To accept the subscription of one (1) new share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) by the Shareholder and to accept payment in full of the share together with the afore said share premium by a contribution in cash of the total amount of twenty-one thousand euro (EUR 21,000),

4) Subsequent amendment of article 5, first paragraph of the Articles of the Company;

5) To authorise any duly authorised officer or principal within the offices of, Henderson Global Investors Luxembourg to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Memorial;

6) Miscellaneous.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred euro (EUR 100), in order to raise it from its current amount of thirteen thousand euro (EUR 13,000) divided into one hundred and thirty (130) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each, to thirteen thousand one hundred euro (EUR 13,100) divided into one hundred and thirty-one (131) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each, by the issuance of one (1) new share with a par value of one hundred euro (EUR 100) together with a share premium of twenty thousand nine hundred euro (EUR 20,900).

The newly issued share has the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase.

*Subscription and Payment*

The one (1) new share issued has been fully subscribed and entirely paid up in cash together with the share premium of an amount of twenty thousand nine hundred euro (EUR 20,900) by Henderson European Retail Property Fund Management S.à r.l., prenamed, represented as stated above, so that the total amount of twenty one thousand euro (EUR 21,000) is at the free disposal of the Company as it has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, Henderson European Retail Property Fund Management S.à r.l., prenamed, holds all the one hundred and thirty-one (131) shares of the Company.

*Second resolution*

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5, 1<sup>st</sup> paragraph, of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 5. Issued capital.** The issued capital of the Company is set at thirteen thousand one hundred euro (EUR 13,100), divided into one hundred and thirty-one (131) shares, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each, all of which are fully paid up."

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorises any duly authorised officer or principal within the offices of, Henderson Global Investors Luxembourg to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Memorial.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same proxyholder, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le douze novembre

par devant Nous Maître Marc Loesch notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

**A COMPARU:**

Henderson European Retail Property Fund Management S.à r.l. (l'Associé Unique), une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich (Grand-Duché de Luxembourg), inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 112.143,

ici représentée par Madame Sarah Derengowski, employée privée, résidant professionnellement au 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Luxembourg, le 12 novembre.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, constituée suivant acte notarié en date du 17 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 950 du 15 mai 2006, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié en date du 21 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2397 du 26 septembre 2012, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.435.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société par émission d'une (1) nouvelle part sociale, ayant une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) ensemble avec une prime d'émission d'un montant de vingt mille neuf cents euros (20.900.- EUR), afin de le porter de son montant actuel de treize mille euros (13.000.- EUR), divisé en cent trente (130) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (100.- EUR), à un montant de treize mille cent euros (13.100.- EUR) divisé en cent trente et une (131) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR), chacune;

2. Emission d'une (1) nouvelle part sociale, afin de porter le nombre de parts sociales de cent trente (130) à cent trente et une (131) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique sur l'augmentation de capital proposée;

3. Acceptation de la souscription de la (1) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) par l'associé et acceptation du paiement global ensemble avec la prime d'émission, du montant total de vingt et un mille euros (21.000 EUR), par un apport en espèces;

4. Modification subséquente de l'article 5, premier alinéa, des statuts de la Société;

5. Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter l'augmentation de capital effectués ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout fondé de pouvoir ou directeur des bureaux de Henderson Global Investors Luxembourg, et afin d'effectuer toutes formalités en relation avec le Registre de Commerce et des Sociétés et le Mémorial;

6. Divers.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter capital de la Société à concurrence de cent euros (EUR 100), afin de le porter de son montant actuel treize mille euros (EUR 13.000), représenté par cent trente (130) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, à treize mille cent euros (EUR 13.100), représenté par cent trente et une (131) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, par voie d'émission d'une (1) nouvelle part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100), ensemble avec le paiement d'une prime d'émission de vingt mille neuf cents euros (EUR 20.900).

La part sociale nouvellement émise a les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes, donnant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique sur l'augmentation de capital proposée.

*Souscription et Paiement*

La (1) nouvelle part sociale émise a été intégralement souscrite et entièrement libérée en numéraire ensemble avec la prime d'émission de vingt mille neuf cents euros (EUR 20.900) par Henderson European Retail Property Fund Management S.à r.l., prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus, de sorte que la somme totale de vingt et un mille euros (EUR 21.000) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, Henderson European Retail Property Fund Management S.à r.l., détient toutes les cent trente et une (131) parts sociales de la Société.

*Seconde résolution*

Suite à la première résolution, l'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 5, 1<sup>er</sup> alinéa, des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à treize mille cent euros (EUR 13.100), divisé en cent trente et une (131) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre de parts sociales de la Société de façon à refléter l'augmentation de capital effectués ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout fondé de pouvoir ou directeur des bureaux de Henderson Global Investors Luxembourg, et afin d'effectuer toutes formalités en relation avec le Registre de Commerce et des Sociétés et le Mémorial.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital social, s'élève à mille quatre cents euros (EUR 1.400).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le mandataire de la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Derengowski, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 18 novembre 2013. REM/2013/1993. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 20 novembre 2013.

Référence de publication: 2013161417/166.

(130198072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2013.

---

**Herald Level 2 Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 114.436.

In the year two thousand and thirteen, on the thirteenth day of November.

Before Us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains.

THERE APPEARED:

Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4A, Rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.435,

here represented by Ms Sarah Derengowski, employee, with professional address at 4a rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg Luxembourg,

by virtue of a power of attorney under private seal given in Luxembourg on November 13<sup>th</sup>, 2013 (the Sole Shareholder).

Which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in the capacity in which he acts, has requested the undersigned notary to act that he represents the entire share capital of Herald Level 2 Lux Holding S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, incorporated pursuant to a notarial deed dated February 17<sup>th</sup>, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 926 of May 11<sup>th</sup>, 2006, and which Articles have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on August 27<sup>th</sup>, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2442 of October 2<sup>nd</sup>, 2012, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.436.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda:*

1) To increase the issued share capital of the Company by the issuance of one (1) new share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) together with a share premium of two million ninety-nine thousand and nine hundred (EUR 2,099,900), so as to raise it from its current amount of thirteen thousand euro (EUR 13,000) divided into one hundred and thirty (130) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each, to thirteen thousand one hundred euro (EUR 13,100) divided into one hundred and thirty-one (130) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each;

2) To issue one (1) new share, so as to raise the number of shares from one hundred and thirty (130) shares, to one hundred and thirty-one (131) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase;

3) To accept the subscription of one (1) new share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) by the Shareholder and to accept payment in full of the share together with the afore said share premium by a contribution in cash of the total amount of two million, one hundred thousand (EUR 2,100,000),

4) Subsequent amendment of article 5, first paragraph of the Articles of the Company;

5) To authorise any duly authorised officer or principal within the offices of, Henderson Global Investors Luxembourg to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Memorial;

6) Miscellaneous.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred euro (EUR 100), in order to raise it from its current amount of thirteen thousand euro (EUR 13,000) divided into one hundred and thirty (130) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each, to thirteen thousand one hundred euro (EUR 13,100) divided into one hundred and thirty-one (131) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each, by the issuance of one (1) new share with a par value of one hundred euro (EUR 100) together with a share premium of two million ninety-nine thousand and nine hundred euro (EUR 2,099,900).

The newly issued share has the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase.

*Subscription and Payment*

The one (1) new share to be issued has been fully subscribed and entirely paid up in cash together with the share premium by Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l., prenamed, represented as stated above, so that the total amount of two million one hundred thousand euro (EUR 2,100,000) is at the free disposal of the Company as it has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l. holds all the one hundred and thirty-one (131) shares of the Company.

*Second resolution*

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5, 1<sup>st</sup> paragraph, of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 5. Issued capital.** The issued capital of the Company is set at thirteen thousand one hundred euro (EUR 13,100) divided into one hundred and thirty-one (131) shares, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each, all of which are fully paid up."

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorises any duly authorised officer or principal within the offices of, Henderson Global Investors Luxembourg to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Memorial.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand eight hundred euro (EUR 2,800).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same proxyholder, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le treize novembre,  
par devant Nous Maître Marc Loesch notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

A COMPARU:

Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4A, Rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich (Grand-Duché de Luxembourg), inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.435,

ici représentée par Madame Sarah Derengowski, employée privée, résidant professionnellement au 4a rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Luxembourg, le 13 novembre 2013 (l'Associé Unique).

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire sous-signé, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée Herald Level 2 Lux Holding S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4a, Rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, constituée suivant acte notarié en date du 17 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 926 du 11 mai 2006, dont les statuts ont été modifiés par acte notarié en date du 27 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2442 du 2 octobre 2012, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.436.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société par émission d'une (1) nouvelle part sociale, ayant une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) ensemble avec une prime d'émission d'un montant de deux millions quatre-vingt-dix-neuf mille et neuf cents euros (2.099.900.- EUR), afin de le porter de son capital actuel de treize mille euros (13.000.- EUR), divisé en cent trente (130) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (100.- EUR), à un montant de treize mille cent euros (13.100.- EUR) divisé en cent trente et une (131) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR), chacune;

2. Emission d'une (1) nouvelle part sociale, afin de porter le nombre de parts sociales de cent trente (130) à cent trente et une (131) parts sociales, ayant une valeur nominale de cents euros (100.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique sur l'augmentation de capital proposée;

3. Acceptation de la souscription de la (1) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) par l'associé et acceptation du paiement global ensemble avec la prime d'émission, du montant total de deux million et cent mille euros (2.100.000.- EUR), par un apport en espèces;

4. Modification subséquente de l'article 5, premier alinéa, des statuts de la Société;

5. Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter l'augmentation de capital effectués ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout fondé de pouvoir ou directeur des bureaux de Henderson Global Investors Luxembourg, et afin d'effectuer toutes formalités en relation avec le Registre de Commerce et des Sociétés et le Mémorial;

6. Divers.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter capital de la Société à concurrence de cent euros (EUR 100), afin de le porter de son montant actuel de treize mille euros (EUR 13.000.-) représenté par cent trente (130) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-), à treize mille cent euros (EUR 13.100.-) par voie d'émission d'une (1) nouvelle part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-), ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de deux millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents euros (EUR 2.099.900).

La part sociale nouvellement émise a les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes, donnant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique sur l'augmentation de capital proposée.

#### *Souscription et Paiement*

La (1) nouvelle part sociale émise a été intégralement souscrite et entièrement libérée en numéraire ensemble avec la susdite prime d'émission par Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l., prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus, de sorte que le montant total de deux millions cent mille euros (EUR 2.100.000.-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l., détient toutes les cent trente et une (131) parts sociales de la Société.

#### *Seconde résolution*

Suite à la première résolution, l'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 5, 1<sup>er</sup> alinéa, des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à trente mille et une cent euros (EUR 13.100.-) divisé en cent trente et un (131) parts sociales, ayant une valeur nominale de cents euros (EUR 100.-) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre de parts sociales de la Société de façon à refléter l'augmentation de capital effectués ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout fondé de pouvoir ou directeur des bureaux de Henderson Global Investors Luxembourg, et afin d'effectuer toutes formalités en relation avec le Registre de Commerce et des Sociétés et le Mémorial.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital social, s'élève à deux mille huit cents euros (EUR 2.800.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le mandataire de la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Derengowski, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 18 novembre 2013. REM/2013/1994. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 20 novembre 2013.

Référence de publication: 2013161418/166.

(130198090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2013.

**WLR/TRF Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 181.607.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twelfth day of November.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch/Alzette.

THERE APPEARED:

1) Transportation Recovery Fund L.P., an exempted limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1 - 9005, Cayman Islands, registered in the Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under the number WK- 71095, acting through its general partner Starboard Recovery Associates L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership,

here represented by:

Maître Sophie ARVIEUX, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

2) WLR Recovery Fund V DSS AIV, L.P., an exempted limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1- 9005, Cayman Islands, registered in the Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under the number WK-49647, acting through its general partner WLR Recovery Associates V DSS AIV, LP,

here represented by:

Maître Sophie ARVIEUX, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, and

3) WLR V Parallel ESC, L.P., a limited partnership organized under the laws of the state of Delaware (USA), having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (USA), registered in the Secretary of State, Division of Corporations of Delaware under authentication number 8694518 and corporate file number 4968976, acting through its general partner Invesco WLR V Associates LLC, a Delaware limited liability company,

here represented by:

Maitre Sophie ARVIEUX, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**Art. 1. Form.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles").

**Art. 2. Corporate Object.** The object of the Company is the acquisition, sale and/or holding of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company, enterprise or interest. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt in registered form only and subject to the transfer restrictions of article 1690 of the Luxembourg Code Civil and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies of the group to which the Company belongs. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorization.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may invest in, acquire, sell and/or hold directly or indirectly real estate or movable property in Luxembourg and/or abroad.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations, which directly or indirectly favour or relate to its object.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Name.** The Company will have the name "WLR/TRF Shipping S.à r.l.".

**Art. 5. Registered office.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6. Capital.** The Company's corporate capital is fixed at USD 27,000.-(twenty-seven thousand United States Dollars), represented by 27,000 (twenty-seven thousand) shares of USD 1.- (one United States Dollar) each, all subscribed and fully paid-up.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by a pro-vote of the shareholders representing 3/4 of the corporate capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the corporate capital by cancellation of all the redeemed shares.

**Art. 7. Modification of the capital.** Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 13 of these Articles.

**Art. 8. Payments.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9. Multiple beneficiaries.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10. Transfer of shares.** In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

**Art. 11. Management of the company.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of manager(s) of category A and manager(s) of category B. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers formed by a manager (managers) of category A and a manager (managers) of category B.

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers, of which one being obligatorily a manager of category B.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may sub-delegate his/their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings, whereby signatures may be executed on separate counterparts each of which is an original but all of which together will constitute one and the same instrument.

**Art. 12. Managers liability.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 13. Shareholders' meeting, Shareholders' resolutions, Amendment to the articles.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the corporate capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's corporate capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 14. Financial year.** The Company's year starts on the 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31<sup>st</sup> December 2013.

**Art. 15. Annual accounts.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 16. Distribution of profits, Legal reserves.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s).

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve,

3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the shareholders.

4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Art. 17. Liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 18. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

The 27,000 (twenty-seven thousand) shares have been subscribed as follows:

- 1) 21,168 shares by Transportation Recovery Fund L.P., prenamed,
- 2) 5,778 shares by WLR Recovery Fund V DSS AIV, L.P., prenamed, and
- 3) 54 shares by WLR V Parallel ESC, L.P., prenamed.

The appearing parties, represented as stated here above, declare to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of USD 27,000.- (twenty-seven thousand United States Dollars) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Resolutions of the shareholders*

- 1) The Company will be administered by the following managers:
  - Michael GIBBONS, born in New York (USA) on 20 March 1971, with professional address at 1166 Avenue of the Americas, 25<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10036 (United States of America), category A manager;
  - Ole ENGBRETSEN, born in Fridrikstag (Norway) on 17 April 1970, with professional address at Grev Wedels Plass 9, Oslo, 0151, Norway, category A manager;
  - Marion GENIAUX, born in Bordeaux (France) on 24 January 1984, with professional address at 37A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, category B manager; and
  - Fabrice COSTE, born in Liège (Belgium) on 1 April 1973, with professional address at 37A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, category B manager.
- 2) The address of the Company is fixed in 37A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR Thousand two hundred.- (1200.- Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, duly represented, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, acting as here above stated, he signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le douzième jour de novembre.

Par devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

#### ONT COMPARU:

1) Transportation Recovery Fund L.P., société de droit des Iles Cayman, établie et ayant son siège social à c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1 - 9005, Iles Cayman, immatriculée auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships des Iles Cayman sous le numéro WK-71095, dûment représentée par son general partner, Starboard Recovery Associates L.P., société de droit des Iles Cayman,

ici représentée par:

Maître Sophie ARVIEUX, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé,

2) WLR Recovery Fund V DSS AIV, L.P., société de droit des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Cayman, immatriculée auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships des Iles Cayman sous le numéro WK-49647, dûment représentée par son general partner WLR Recovery Associates V DSS AIV, LP,

ici représentée par:

Maître Sophie ARVIEUX, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé, et

3) WLR V Parallel ESC, L.P., société de droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (Etats-Unis d'Amérique), immatriculée auprès du Secretary of State, Division of Corporations du Delaware sous le numéro d'identification 8694518 et sous le numéro de dossier 4968976, dûment représentée par son general partner Invesco WLR V Associates LLC, société de droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique),

ici représentée par:

Maître Sophie ARVIEUX, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé.

Les procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquelles comparantes, représentées ainsi qu'il a été dit, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la " Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

**Art. 2. Objet social.** La Société a pour objet l'acquisition, la vente et/ou la détention de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou tous instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société, entreprise ou intérêt. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances, enregistrées uniquement et sujettes aux restrictions de transfert de l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, ou sociétés affiliées du groupe dont la Société fait partie. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut investir dans, acquérir, vendre et/ou détenir directement ou indirectement des biens immobiliers au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions relatives à l'immobilier ou à la propriété mobilière, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Nom.** La Société aura la dénomination: "WLR/TRF Shipping S.à r.l."

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à USD 27.000,- (vingt-sept mille dollars américains) représenté par 27.000,- (vingt-sept mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote favorable des associés représentant trois quarts (3/4) du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

**Art. 7. Modification du capital.** Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 13 des présents Statuts.

**Art. 8. Paiements.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9. Bénéficiaires multiples.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10. Cession de parts.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 et 190 de la Loi.

**Art. 11. Gestion de la société.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé de gérant(s) de catégorie A et de gérant(s) de catégorie B. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article 11 aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance composé d'un (des) gérant(s) de catégorie A et d'un (des) gérant(s) de catégorie B.

La Société sera engagée envers les tiers dans tous ses actes par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance, dont l'un étant obligatoirement un gérant de catégorie B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, les signatures pouvant être apposées sur différents exemplaires, chaque exemplaire étant un original mais tous les exemplaires ensemble constituant le même document.

**Art. 12. Responsabilité des gérants.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 13. Assemblées générales, Décision des associés, Modifications des statuts.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 14. Année sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2013.

**Art. 15. Comptes annuels.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 16. Distribution de bénéfices, Réserve légale.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

**Art. 17. Liquidation.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 18. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les 27.000,- (vingt-sept mille) parts sociales ont été souscrites comme suit:

- 1) 21.168 parts sociales par Transportation Recovery Fund L.P., prénommée,
- 2) 5.778 parts sociales par WLR Recovery Fund V DSS AIV, L.P., prénommée, et
- 3) 54 parts sociales par WLR V Parallel ESC, L.P., prénommée.

Les comparantes, représentées ainsi qu'il a été dit, ont déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de USD 27.000,-(vingt-sept mille dollars américains) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Résolution des associés*

1) La Société sera administrée par les gérants suivants:

- Michael GIBBONS, né à New York (Etats-Unis d'Amérique) le 20 mars 1971, demeurant professionnellement au 1166 Avenue of the Americas, 25<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10036 (Etats-Unis d'Amérique), gérant de catégorie A;
- Ole ENGEBRETSEN, né à Fredrikstad (Norvège) le 17 avril 1970, demeurant professionnellement au Grev Wedels Plass 9, Oslo, 0151, Norvège, gérant de catégorie A;
- Marion GENIAUX, née à Bordeaux (France) le 24 janvier 1984, demeurant au 37A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, gérante de catégorie B; et
- Fabrice COSTE, né à Liège (Belgique) le 1 avril 1973, résidant professionnellement au 37A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, gérant de catégorie B.

2) L'adresse de la Société est fixée à L-1855 Luxembourg. 37A, Avenue J.F. Kennedy,

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la Loi et déclare expressément qu'elles ont été remplies.

#### *Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de toute forme incombant à la Société suite à cet acte sont estimées approximativement à EUR Mille deux cent (1.200 euros).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête des parties comparantes susnommées, dûment représentées, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, agissant ainsi qu'il a été dit, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: ARVIEUX, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13/11/2013. Relation: EAC/2013/14693. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 15 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159744/365.

(130195784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**JSP Invest, Société Anonyme.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 4, rue des Tondeurs.

R.C.S. Luxembourg B 181.701.

—  
STATUTS

L'an deux mil treize, le sept novembre

Par-devant Maître Joëlle SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Wiltz,

A comparu:

Monsieur Stéphane PISANE né le 5 novembre 1966 demeurant à L-9570 Wiltz, 4, Rue des Tondeurs, représenté par Monsieur Omer COLLARD; en vertu d'une procuration donnée sous seing-privé en date du 5 novembre 2013.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, présent ou tel que représenté, a déclaré constituer une société anonyme dont il arrête les statuts comme suit:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes par la personne ci-avant qualifiée et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de «JSP INVEST» qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que les présents statuts de constitution.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Wiltz

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société a pour objet l'achat, la vente, la gestion et la mise en valeur de tous les biens meubles et immeubles.

En outre, la société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion et la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession, la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter et emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

La société a encore pour objet la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

### Capital - Actions

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à quarante mille euros (40.000.-€) représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale.

**Art. 6.** Les actions sont et resteront nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

### Administration - Surveillance

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil d'administration. Si la société ne comporte qu'un associé unique le conseil d'administration peut être composé par un seul administrateur. Dès que l'assemblée générale constate l'existence de plus d'un associé il y aura lieu de nommer un conseil d'administration composé de trois membres au moins.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale. Ce représentant est soumis aux mêmes conditions et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne peut révoquer son représentant qu'en désignant simultanément son successeur.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toutes autres causes, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

**Art. 8.** L'administrateur unique exerce les fonctions dévolues au conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Pour le calcul du quorum, sont réputés présents les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration, les personnes qui assistent par visioconférence ou des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue. Pareille réunion est réputée se dérouler au siège de la société.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil est prise à la majorité simple des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration sont signés par le président de la réunion et par un autre administrateur ou par l'administrateur unique. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou par l'administrateur unique.

**Art. 10.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Ils sont autorisés à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de la compétence du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique.

**Art. 11.** Le conseil ou l'administrateur unique peuvent déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs spéciaux, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée valablement soit par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière dans le cadre de cette gestion.

Si la société fonctionne au moyen d'un administrateur unique ce dernier engage valablement la société en toute circonstance par sa seule signature.

**Art. 13.** Les administrateurs ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du conseil d'administration ou à assister l'administrateur unique à la gestion de la société sont tenus de ne pas divulguer, même après la cessation de leurs fonctions, les informations dont ils disposent sur la société anonyme et dont la divulgation serait susceptible de porter préjudice aux intérêts de la société, à l'exception des divulgations exigées ou admises par une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes ou dans l'intérêt public.

**Art. 14.** La surveillance financière de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

### **Assemblée générale des actionnaires**

**Art. 15.** Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Si la société est constituée par un associé unique ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le premier vendredi du mois de juin de chaque année à 17.00 heures. L'assemblée générale annuelle doit être tenue dans les six mois de la clôture de l'exercice et la première assemblée générale peut avoir lieu dans les dix-huit mois suivant la constitution.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** Le conseil d'administration, l'administrateur unique ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un dixième du capital social le demandent.

**Art. 18.** Les convocations aux assemblées générales se font dans les formes prévues par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.

Le calcul du quorum se fait selon les modalités prévues par la loi. Sont réputés présents pour ce calcul les actionnaires qui participent à la réunion du conseil d'administration les personnes qui assistent par visioconférence ou des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie ou tout autre moyen de télécommunication informatique un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique.

### **Année sociale - Bilan**

**Art. 19.** L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

**Art. 20.** Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration ou de l'administrateur unique l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peuvent procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Ils détermineront le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 21.** La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 22. Disposition générale.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### Mesures transitoires

La première année sociale de la société commence le jour de la constitution et finit le dernier jour de décembre de l'an 2014.

#### Souscription et Libération

Le comparant préqualifié ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

Monsieur Stéphane PISANE, prénommé, ..... 100 actions

Soit un total de cent (100) actions représentant l'intégralité du capital social. Les actions ont été libérées à concurrence de 100 % par des versements en espèces, de sorte que la somme de QUARANTE MILLE EUROS (EUR 40.000), se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### Déclaration

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

#### Coût, Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1000-€

#### Résolutions de l'actionnaire unique:

Et à l'instant le comparant pré qualifié, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs et de commissaire au compte est fixé à un.
- 2) Est appelé à la fonction d'administrateur, le mandat expirant à l'assemblée générale annuelle de 2019: Monsieur Stéphane PISANE né le 5 novembre 1966 demeurant à L-9570 Wiltz, 4, rue des Tondeurs,
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale annuelle de 2019: Monsieur Omer Collard, né le 1 mars 1935 demeurant à L-9530 Wiltz, 24, Grand-Rue
- 4) Le siège social est fixé à L-9570 Wiltz, 4, Rue des Tondeurs

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Collard, Joëlle Schwachtgen.

Enregistré à Wiltz, le 12 novembre 2013, Relation: WIL/2013/744, Reçu soixante-quinze euros (75 €),

Le Receveur (signé): Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société pour servir à des fins administratives.

Wiltz, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013161460/189.

(130198104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2013.

### F3P Associés SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1248 Luxembourg, 41, rue de Bouillon.

R.C.S. Luxembourg B 150.533.

Les comptes annuels du 01/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168942/10.

(130206340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2013.